



## **Verger communautaire** **- Projet de Développement durable** ***Cameroun, Yaoundé***

Ce projet consiste à créer et à entretenir une pépinière de 2000 arbres fruitiers (avocatiers, pruniers, orangers et mandariniers). Lorsqu'ils sont prêts à être transplantés, ces arbres sont vendus aux paroissiens désireux de participer aux activités du projet. La création d'un verger communautaire permet ainsi aux volontaires AIC d'améliorer les conditions de vie de personnes âgées vulnérables et de personnes démunies ou vivant avec un handicap. L'idée est de produire des plants d'arbres fruitiers qui sont distribués aux paroissiens qui le souhaitent et ont une parcelle dédiée à cet effet. A charge pour eux de faire fructifier ces arbres. En parallèle, le surplus de fruits et de plants est vendu pour récolter des fonds en faveur des destinataires. Les arbres fruitiers du verger, qui absorbent du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère, contribuent par ailleurs à réduire le réchauffement climatique.

### **Contexte**



Au Cameroun comme dans d'autres pays d'Afrique, les personnes âgées, vulnérables et les déshérités, vivent à 80% de la générosité des autres et de quelques aides de l'État. C'est le cas de la communauté chrétienne du quartier Oyom-Abang de Yaoundé.

## Contexte (suite)

L'idée de créer un verger communautaire pour les volontaires AIC et les paroissiens est née de l'expérience d'une des volontaires AIC, qui possédait un avocatier à la production abondante. Elle a décidé de partager les fruits avec les autres volontaires et les personnes démunies de son quartier, et a aussi vendu une partie de la production. Cette expérience a été une réussite et lui a donné une idée : « si un seul avocatier peut produire autant, combien pourrait-on gagner avec dix ou vingt arbres ? » L'idée de multiplier le nombre d'arbres en créant une pépinière est alors née, non seulement comme un moyen de récolter des fonds pour les activités AIC, mais aussi d'aider les paroissiens à diversifier leur alimentation.

Cette idée a été bien accueillie et les volontaires ont souhaité élargir ce projet en créant un grand verger communautaire avec différents arbres fruitiers. Ce projet a pu être réalisé grâce à l'octroi du Prix AIC Dominique pour le Développement Durable en 2022.



## Chiffres clés

- 500 avocatiers, 500 pruniers, 500 orangers et 500 mandariniers
- 15 volontaires
- 120 000 bénéficiaires indirects (les habitants de l'Arrondissement de Yaoundé VII), surtout les membres de la paroisse d'Oyom-Abang

## Partenaires locaux

- Ingénieurs et techniciens agricoles bénévoles



## Thématique du projet et activités

L'objectif général du projet est d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées vulnérables et des personnes démunies ou vivants avec un handicap autour de la paroisse Nnom Nnam d'Oyom-Abang, Archidiocèse de Yaoundé.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- Produire des plants d'arbres fruitiers
- Distribuer les plants aux personnes qui seront chargées de les faire fructifier
- Créer, dans un deuxième temps, un verger de 3 hectares avec 2000 arbres fruitiers : 500 avocats, 500 pruniers, 500 orangers et 500 mandariniers. Les revenus issus de la vente des surplus de plants et de fruits permettront de soutenir les activités d'accompagnement des personnes âgées.

Une volontaire avait offert son terrain pour la création du verger, mais son mari étant décédé, elle n'a pas pu en hériter, ce qui a obligé les volontaires à chercher un nouveau terrain beaucoup plus éloigné de l'endroit initialement choisi. Cette situation illustre bien la problématique de l'accès à l'héritage pour les femmes dans certains pays.

Une fois le nouveau terrain trouvé, il a été défriché et amélioré par l'apport d'un engrais naturel (la fiente de poule) avant que les plants soient repiqués en septembre 2023. Les volontaires AIC et les techniciens vont visiter ce terrain régulièrement pour l'entretenir et surveiller les plantations.

En parallèle, des ateliers de formation sont régulièrement animés par les volontaires AIC pour fabriquer des savons liquides et des huiles végétales (avocat), dont la vente permettra de récolter des fonds.



## Impacts

Les plants du verger communautaire deviendront des arbres aux larges feuilles qui absorberont du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère, contribuant ainsi à réduire le réchauffement climatique. Par ailleurs les semences seront récupérées et non achetées réduisant l'empreinte carbone liée au transport. De cette façon le projet contribue à protéger l'environnement et la santé des personnes âgées en diversifiant leur alimentation.